

## Medincell : nouvelle subvention pour lutter contre le paludisme

---

Medincell va bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 3 millions de dollars de la Fondation Gates pour faire progresser le programme mdc-STM contre le paludisme.

Le programme mdc-STM est une formulation injectable d'ivermectine, active trois mois, conçue pour éliminer les moustiques vecteurs du paludisme lorsqu'ils piquent des personnes traitées.

Si sa sécurité, son efficacité et son acceptabilité sont confirmées, mdc-STM pourrait avoir un impact significatif sur la transmission du paludisme parmi les populations vulnérables dans les zones à forte transmission.

En 2023, près de 263 millions de personnes ont été infectées par le paludisme dans le monde, dont 94% des cas en Afrique, entraînant environ 597 000 décès, dont une grande majorité d'enfants de moins de cinq ans.<sup>1</sup>

---

**Quiterie de Beauregard, Head of Global Health Development de Medincell, déclare :** « *En plus des études favorables déjà disponibles, notre programme s'appuie désormais sur une récente étude de terrain à grande échelle menée chez l'homme. Celle-ci a démontré que l'ivermectine orale peut réduire de manière significative la transmission du paludisme (environ 26 % de réduction) lors de campagnes d'administration massive du traitement, en neutralisant les moustiques vecteurs de la maladie. Mais cette étude<sup>2</sup> a également révélé d'importants défis logistiques liés à l'administration orale qui limitent son efficacité globale. Les modélisations avancées, combinées à l'expérience acquise sur le terrain, indiquent que des formulations injectables à action prolongée pourraient libérer tout le potentiel de l'ivermectine, augmentant significativement la réduction de la transmission par rapport à l'administration orale. Cette approche pourrait constituer une avancée majeure dans les efforts mondiaux d'éradication du paludisme.* »

**Christophe Douat, Directeur général de Medincell, conclut :** « *Nous sommes heureux que notre technologie injectable à action prolongée puisse contribuer à relever les grands défis mondiaux en matière de santé. Les nouvelles données scientifiques, associées au soutien financier de la Fondation Gates, constituent des avancées décisives qui nous permettent de progresser vers le développement clinique. Il s'agit d'une étape clé pour ce projet, qui vise à mettre notre capacité d'innovation au service de l'éradication du paludisme.* »

Le soutien financier de la Fondation Gates va permettre à Medincell de faire avancer sa formulation sous-cutanée d'ivermectine, active 3 mois, vers un premier essai chez l'homme. C'est une étape déterminante pour évaluer la sécurité et la pharmacocinétique de la formulation, et préparer les études suivantes à grande échelle qui permettront de mesurer son efficacité et son impact potentiel sur le paludisme.

### A propos de mdc-STM

---

L'ivermectine, un médicament conçu pour combattre les parasites, pourrait éliminer les moustiques qui piquent les individus ou les animaux auxquels il a été administré. L'individu qui reçoit l'injection n'est pas directement protégé contre le paludisme, mais le nombre de moustiques diminue, ce qui profite à l'ensemble de la communauté en réduisant le risque de transmission de la maladie, en particulier chez les enfants. Cette intervention communautaire vise à briser la chaîne de transmission. Cette nouvelle formulation d'ivermectine pourrait également offrir des avantages supplémentaires perçus par les bénéficiaires, directs et indirects, contre d'autres maladies parasitaires telles que la gale ou les poux, qui représentent des enjeux de santé publique importants.

Le produit est basé sur BEPO<sup>®</sup>, une technologie injectable à base de polymères de Medincell qui permet la libération prolongée de l'ivermectine. Le programme mdc-STM pourrait, à partir d'une seule injection sous-cutanée,

---

<sup>1</sup> WHO fact sheet: <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/malaria>

<sup>2</sup> Chaccour et al., Ivermectin to Control Malaria - A Cluster-Randomized Trial, The New England Journal of Medicine, July 2025 (<https://www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMoa2411262>)

participer à la protection des personnes vivant dans des zones où le paludisme est endémique tout au long de la saison des pluies.

En 2022, Medincell a signé un accord de licence avec The Medicines Patent Pool (MPP) visant à identifier des partenaires appropriés nécessaires au développement et à la distribution de mdc-STM dans les pays à faibles et moyens revenus.<sup>3</sup>

---

## A propos de Medincell

---

Medincell est une société de *licensing* biopharmaceutique en phase clinique et commerciale qui développe des traitements injectables à action prolongée dans de nombreux domaines thérapeutiques. Nos traitements innovants visent à garantir le respect des prescriptions médicales, à améliorer l'efficacité et l'accessibilité des médicaments et à réduire leur empreinte environnementale.

Ils combinent des principes actifs avec nos technologies propriétaires BEPO<sup>®</sup>, qui contrôlent la libération d'un médicament à un niveau thérapeutique pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt entièrement biorésorbable.

La rispéridone LAI est le premier traitement basé sur la technologie BEPO<sup>®</sup> à être approuvé par la FDA, d'abord pour la schizophrénie en avril 2023, puis pour le trouble bipolaire I en octobre 2025. Elle est commercialisée aux États-Unis par Teva sous le nom d'UZEDY<sup>®</sup> (la technologie BEPO est licenciée à Teva sous le nom de SteadyTeq<sup>™</sup>). La rispéridone LAI de Medincell a également été approuvée pour la schizophrénie au Canada et en Corée du Sud en 2025.

Notre pipeline comprend de nombreux candidats médicaments innovants à différents stades de développement, de la formulation aux essais cliniques de phase 3. Nous collaborons avec des entreprises pharmaceutiques de premier plan et des fondations pour améliorer la santé mondiale grâce à de nouvelles options de traitement.

Basée à Montpellier, Medincell emploie plus de 140 personnes représentant plus de 25 nationalités différentes.

[medincell.com](https://www.medincell.com)

*UZEDY<sup>®</sup> et SteadyTeq<sup>™</sup> sont des marques déposées de Teva Pharmaceuticals*

---

## Contacts

---

### David Heuzé

Head of Corporate and Financial Communications, and ESG  
[david.heuze@MedinCell.com](mailto:david.heuze@MedinCell.com) / +33 (0)6 83 25 21 86

### Grace Kim

Chief Strategy Officer, U.S. Finance  
[grace.kim@MedinCell.com](mailto:grace.kim@MedinCell.com) / +1 (646) 991-4023

### Nicolas Mérieau/ Arthur Rouillé

Media Relations  
[Medincell@newcap.eu](mailto:Medincell@newcap.eu) / +33 (0)1 44 71 94 94

### Louis-Victor Delouvrier/Alban Dufumier

Relations investisseurs France  
[Medincell@newcap.eu](mailto:Medincell@newcap.eu) / +33 (0)1 44 71 94 94

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives, notamment concernant la progression des essais cliniques de la Société. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques que pourrait contenir ce communiqué de presse relatives à des événements futurs sont sujettes à des changements sans préavis, à des facteurs que la Société ne maîtrise pas et aux capacités financières de la Société.

Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou employés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors du contrôle de la Société qui peuvent, le cas échéant, entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations réels de la Société et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives.

Une liste et une description de ces risques, aléas et incertitudes figurent dans les documents déposés par la société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) au titre de ses obligations réglementaires, y compris dans le document de base de la Société, enregistré auprès de l'AMF le 4 septembre 2018 sous le numéro I. 18-062, ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. Par ailleurs, ces déclarations prospectives ne valent qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la Société ne reconnaît aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives, ni d'actualiser les raisons pour lesquelles les résultats avérés pourraient varier sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prospectives, et ce y compris dans le cas où des informations nouvelles viendraient à être disponibles. La mise à jour par la Société d'une ou plusieurs déclarations prospectives n'impliquera pas qu'elle procèdera ou non à d'autres actualisations de ces déclarations prospectives ou d'autres déclarations prospectives.

Ce communiqué de presse est publié à des fins d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit, en particulier en France. De la même façon, ce communiqué ne constitue pas un conseil en investissement et ne saurait être traité comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne saurait priver les destinataires d'exercer leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à modification sans préavis. La diffusion de ce communiqué de presse peut être encadrée par des dispositions restrictives du droit dans certaines juridictions. Les personnes qui viendraient à prendre connaissance du présent communiqué de presse sont tenues de se renseigner quant à ces restrictions et de s'y conformer.

---

<sup>3</sup> Communiqué de presse, 13 septembre 2022 : [https://www.medincell.com/wp-content/uploads/2024/03/20220914\\_MPP.pdf](https://www.medincell.com/wp-content/uploads/2024/03/20220914_MPP.pdf)